



## naturalisation après 7 ans en france et enfants

Par **ayutayah**, le **08/06/2011** à **03:26**

Bonjour,

Après avoir écumé vos forums, un semblant d'espoir m'habite..Ma compagne est brésilienne et résidente en France depuis 7 ans grâce a une carte de séjour italienne qui expire bientôt. Je suis un peu dans le flou pour la suite des évènements d'autant plus que nous venons d'être parents; quelles sont les solutions pour régulariser son séjour ? J'ai lu sur ce site que la nationalité française est possible dans ce cas

"Le père ou la mère d'un enfant né en France,(parent en situation régulière) pourra acquérir la nationalité Française après 7 ans de présence régulière en France."

Est ce une certitude et quelles sont les démarches svp?

Merci d'avance de votre réponse et longue vie a ce site